

LES CONSEILLERS

Liste « Ensemble poursuivons notre élan »

 Martine BRÉMAUD Enseignante 54 ans	 Michel CHARTIE Menuisier 47 ans	 Maryse BANCHERAUT Manutentionnaire 49 ans
 Pascale PÉRIDY Agricultrice 38 ans	 Raphaël GUINEFOLEAU Agriculateur 33 ans	 Isabelle JOSELON Secrétaire comptable 45 ans
 Thierry PAROIS Directeur d'usine 43 ans	 Eléonore DUVAL Etudiante 23 ans	 Tanguy DAVID Technicien d'affaire 40 ans
 Corinne BREJON Assistante maternelle 40 ans	 Dominique GIRARD Sans profession 43 ans	 Patricia CHARGÉ Mère au foyer 45 ans
 Arnaldo TEIXEIRA Agriculateur 44 ans		

Liste « Avec vous, une énergie nouvelle »

 Gérard CESBRON Commerçant 54 ans	 Chantal PELTIER Collaboratrice en assurances 57 ans
 Joël BAUDOUIN Comptable 53 ans	 Maryse BRÉBION Cadre de l'enseignement 52 ans

Liste « Agir autrement pour tous »

 Françoise BATY Enseignante 44 ans	 André HÉRAULT Directeur d'association en retraite 62 ans
---	---

RÉPARTITION DES ÉLUS DANS LES COMMISSIONS

« Appel d'offres »

Titulaires : Philippe Brémond, Serge Bouju, Yves Loiseau, Jean-Joseph Marceau, Joël Baudouin, André Hérault

Suppléants : Arnaldo Teixeira, Pascale PériDY, Dominique Girard, Gérard Cesbron, Françoise Baty

« Communication, citoyenneté et prévention »

Odile Thibaudault, Serge Bouju, Martine Brémaud, Tanguy David, Eléonore Duval, Raphaël Guinefoleau, Joël Baudouin, Françoise Baty

« Travaux »

Yves Loiseau, Corinne Brejon, Michel Chartie, Tanguy David, Isabelle Joselon, Thierry Parois, Jean Simonneau, Arnaldo Teixeira, Joël Baudouin, André Hérault
(+ membres non élus)

« Finances »

Serge Bouju, Thérèse Fièvre, Thierry Parois, Jean Simonneau, Odile Thibaudault, Gérard Cesbron, André Hérault

« Culture et patrimoine »

Serge Bouju, Corinne Brejon, Martine Brémaud, Eléonore Duval, Pascale PériDY, Colette Violleau, Françoise Baty, Maryse Brébion

« Famille – Enfance – Jeunesse »

Thérèse Fièvre, Maryse Bancheraut, Patricia Chargé, Michel Chartie, Raphaël Guinefoleau, Jean-Joseph Marceau, Pascale PériDY, Maryse Brébion, Françoise Baty

« Sports »

Philippe Brémond, Corinne Brejon, Tanguy David, Eléonore Duval, Yves Loiseau, Jean-Joseph Marceau, Françoise Baty

« Urbanisme et environnement »

Jean Simonneau, Tanguy David, Dominique Girard, Raphaël Guinefoleau, Yves Loiseau, Thierry Parois, Arnaldo Teixeira, Gérard Cesbron, André Hérault

« Action sociale »

Jean-Joseph Marceau, Maryse Bancheraut, Martine Brémaud, Patricia Chargé, Eléonore Duval, Thérèse Fièvre, Isabelle Joselon, Arnaldo Teixeira, Odile Thibaudault, André Hérault

« Animation et tourisme »

Colette Violleau, Maryse Bancheraut, Serge Bouju, Corinne Brejon, Martine Brémaud, Patricia Chargé, Pascale PériDY, Arnaldo Teixeira, Chantal Peltier

INFORMATIONS

Dommmages sur les maisons d'habitation suite à la sécheresse.

Les propriétaires de bâtiments d'habitation de Nueil-Les-Aubiers ayant subi des dommages (fissures, affaissements...) suite aux sécheresses des années passées sont invités à se faire connaître rapidement en mairie pour que soit déposée une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Date à retenir

- **Mercredi 9 juillet :** passage du Tour de France
- **11, 12, 13 et 14 juillet :** tour cycliste des Deux-Sèvres (passage à Nueil-Les-Aubiers le vendredi 11 juillet)
- **Dimanche 27 juillet :** « hampes frites » (organisation : football club Nueillaubiers et l'ACNA basket)
- **Dimanche 10 août :** Stock-cars
- **Du 20 au 28 septembre :** Quartier d'art, place du Champ de Foire, organisé par l'association Art'

Plan départemental de gestion d'une canicule

Le plan départemental traite de l'accompagnement des personnes fragiles à domicile. Ce volet est placé sous la responsabilité des Maires qui seront mis en alerte par la préfecture et devront mobiliser les services d'aide et de soins au profit des personnes fragiles qu'ils auront préalablement recensées.

Le recensement prospectif des personnes en situation d'isolement est effectué par les communes et sur demande des personnes fragiles elles-mêmes ou par des tiers avec leur accord. Il existe déjà le fichier des personnes inscrites au cours des années précédentes. En conséquence, les

gens qui le souhaitent peuvent dès à présent se faire connaître elles-mêmes en mairies principale et annexe, ou indiquer les coordonnées de personnes en situation d'isolement face à la canicule, afin que les services de la mairie prennent les dispositions nécessaires.

Le maire sera ainsi le détenteur du fichier des personnes susceptibles de nécessiter des actions de prévention, de surveillance et de secours en cas de fortes chaleurs ou de crise climatique sur la base duquel s'organise l'intervention des services sanitaires et sociaux lors du déclenchement du niveau d'alerte 2 ou 3.

Faisons jouer la solidarité entre voisins et n'hésitons pas, encore plus en cas de canicule, à rendre une petite visite de courtoisie à des personnes seules et isolées.

